

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du : 27 AVRIL 2024

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice MARTINEZ TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, M. Christian ROCCI, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE, M. Thierry VALLEJOS, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGALT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, M. Michel BISSIERE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINNSEN par M. Paul-Roger GONTARD
Mme Nathalie GAILLARDET par Mme Laurence LEFEVRE
Mme Anne GAGNIARD par Mme Frédérique CORCORAL
M. Arnaud PETITBOULANGER par Mme Sylvie MAZZITELLI
Mme Françoise LICHIERE par Mme Martine CLAVEL
Mme Laurence ABEL RODET par M. Christian ROCCI
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par M. Arnaud RENOUARD
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
Mme Florence ROCHELEMAGNE par M. Michel BISSIERE

ETAIENT EXCUSE(E)S :

Mme Annie ROSENBLATT
Mme Christine LAGRANGE

AR préfecture : 084-218400075-20240427-lmc1X0100017f2b-DE

Date de télétransmission : 13-05-2024

Date de réception en préfecture : 13 MAI 2024

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2024

27

FETES ET ANIMATIONS : Convention financière entre la ville d'Avignon et l'association " Comité des Fêtes de Montfavet ".

M. ROCCI

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

L'association « Comité des Fêtes de MONTFAVET » prend en charge chaque année l'organisation de toutes les festivités se déroulant à MONTFAVET et notamment la « Fête des Foins et de l'agriculture », « la Fête de la Musique », « le bal du 14 juillet » et « les festivités de Noël ».

Comme chaque année, la Ville se propose de soutenir l'action de ladite association.

A cet effet et au titre de l'année 2024, la Ville accorde à l'association une subvention d'un montant de 31 000 € à prélever sur la délégation Fêtes, le montant étant similaire à celui alloué en 2023.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,
Vu la loi N°2000-321 du 12 avril 2000 modifiée, et notamment les articles 9-1 et 10, relatifs aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et le décret d'application n° 2001-492 du 6 juin 2001,
Vu le projet de convention financière,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Administration générale, finances et personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les termes de la convention financière liant la Ville et l'association « Comité des Fêtes de MONTFAVET »;
- **ACCORDE** à l'association « Comité des Fêtes de MONTFAVET » une subvention de 31 000 euros au titre de l'année 2024;
- **IMPUTE** la dépense sur le chapitre 65 compte 65748 fonction 023 service 6071;
- **AUTORISE** Madame le Maire, ou l'élu(e) délégué(e) à signer la convention et tout document à intervenir.

ADOPTE



Le Maire
Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance
Mme Martine CLAVEL

PARVENU A LA PREFECTURE LE 13 MAI 2024
ACTE PUBLIE LE 21 MAI 2024